

4°L R²
123/18

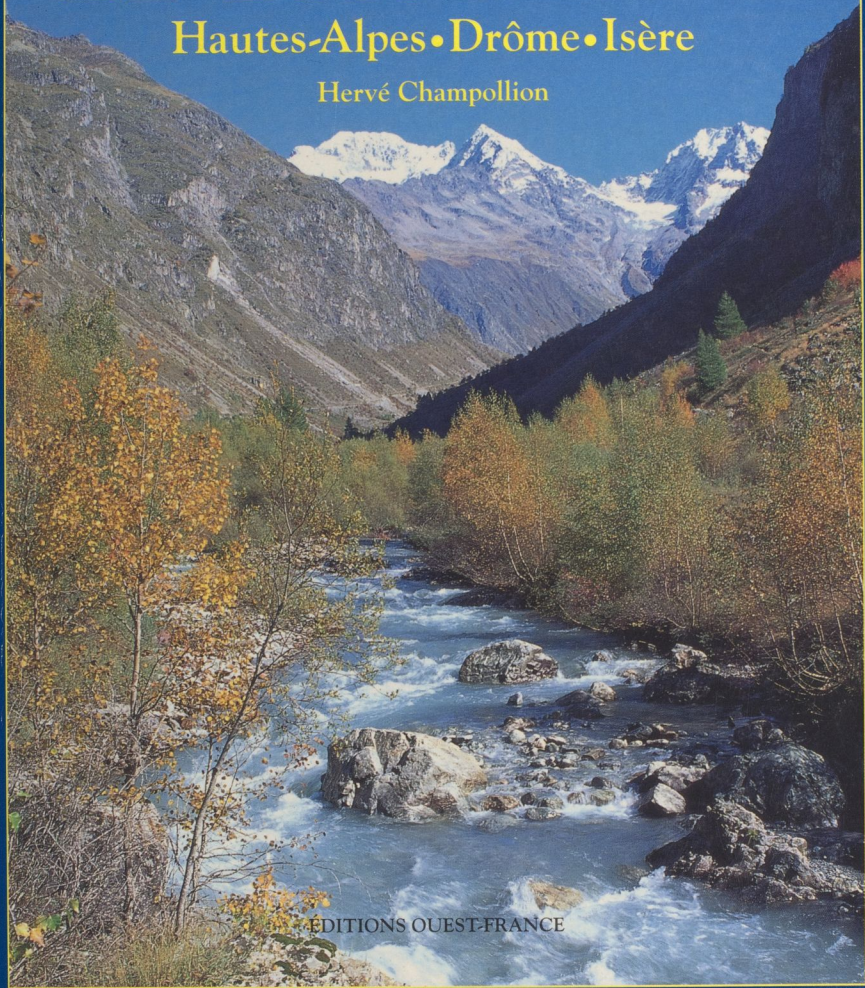


Aimer

LE DAUPHINÉ

Hautes-Alpes • Drôme • Isère

Hervé Champollion



EDITIONS OUEST-FRANCE

L
N.C.
2160066
Hervé Champollion

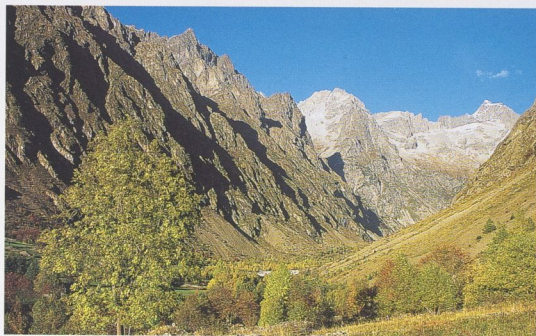
LE DAUPHINÉ

Photographies de l'auteur

Hervé Champollion est représenté par l'agence TOP-RAPHO, Paris

4° L^h 2
12 3 18

ÉDITIONS OUEST-FRANCE
13, rue du Breil, Rennes



De haut en bas :

Les Deux-Alpes en Oisans.

Champs de lavande dans les Baronnies.

Le Valjouffrey, en amont du Désert.

Du même auteur :

La Brière, Éditions Ouest-France, 1981.

Vivre Paris, Mengès, 1987.

L'Égypte de J.-F. Champollion, CELIV, 1993.

La photographie, en collaboration avec D. Champollion, Éditions Ouest-France, 1991.

Frankreich, en collaboration avec Wilhelm Ziehr, Reich Verlag, Lucerne, 1984.

Sizilien, en collaboration avec Wilhelm Ziehr, Pinguin, Innsbruck, 1988.

Jérusalem, en collaboration avec Louis Estrangin, Éditions Ouest-France, 1984.

La France, Éditions Ouest-France, 1994.

Dessins : Annick Saint Sabin

Version cartonnée

En couverture :

*Villar-d'Arène
en Haute Romanche.*

En quatrième de couverture :

L'Alpe d'Huez en Oisans.

Version brochée

En couverture :

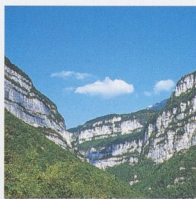
Le Valgaudemar et la Séveraise.

En quatrième de couverture :

Randonnée en Vénéon.



Introduction



LA FORMATION DES PAYSAGES DAUPHINOIS



Chartreuse : les gorges du Guiers-Mort.

En haut : Vercors : les gorges de la Bourne.

À droite : Les « orgues » de Valsenestre.

Les Alpes ont pour origine le plissement hercynien qui, il y a 600 millions d'années (**ère primaire**), a bousculé l'écorce terrestre et formé l'axe cristallin central. L'affaissement qui s'est produit à l'**ère secondaire** (-200 millions d'années) a entraîné la formation d'une fosse marine, occupant une partie de l'axe cristallin (les Grandes Alpes) et de la zone intralpine, lentement comblée par des dépôts de vases, qui se transformeront en marnes (les terres noires), et de calcaire qui formeront les massifs et les plateaux des Préalpes ; enfin se déposent les sables, qui se transformeront en grès.

À l'**ère tertiaire**, qui débute il y a 60 millions d'années, un soulèvement provoque un glissement des couches qui donnera les montagnes du Briançonnais et du Queyras. Plus tard, un second soulèvement — résultant sans doute de la dérive des continents — fait apparaître les massifs de Belledonne, des Grandes Rousses et des

Écrins. Il provoque également le glissement de la couche de sédiments qui, en venant buter sur le socle du Bas-Dauphiné, forme les Préalpes (Chartreuse, Vercors, Dévoluy, Diois et Baronnies) ainsi que la dépression du Grésivaudan, creusée ensuite par l'érosion. Au cours de cette période se produit le dépôt de flyschs, mélange de bancs gréseux plus ou moins grossiers, sur l'Embrunais et l'Ubaye.

À l'**ère quaternaire**, qui commence il y a environ 2 millions d'années, l'atmosphère de la terre se refroidit. Les Alpes se couvrent à quatre reprises d'une gigantesque masse de glace. Les glaciers, en se déplaçant,





L'Ubaye, qui appartient au département des Alpes-de-Haute-Provence, est décrite dans ce guide en raison de ses affinités géographiques et touristiques avec le Dauphiné



accomplissent un formidable travail d'érosion, creusant des cirques en altitude et des vallées en auge (en forme de U. Exemple : le Grésivaudan, [photo p.8]). Par la suite, les eaux torrentielles achèvent de modeler le relief, tel qu'il apparaît aujourd'hui dans les hauts massifs. Dans les Préalpes, les rivières creusent leur passage, parfois perpendiculairement à l'axe des plis (les cluses) : gorges de la Vernaïson et de la Bourne en Vercors, gorges du Guiers en Chartreuse.

Vallée glaciaire de Freissinières.

Le Grand Veymont et le mont Aiguille.

PRÉSENTATION RÉGIONALE

Bas-Dauphiné et vallée du Rhône. Entre les Préalpes et le Rhône, de la vallée du Guiers à la plaine de Valence, s'étend l'avant-pays alpin, vaste glacis formé par les débris descendus des montagnes, creusé par le ruissellement des eaux qui ont dégagé de larges dépressions — **plaine de Lyon, de Bièvre, vallée de l'Isère** — ne laissant subsister que les reliefs du **Chambaran** et des **Terres Froides**. L'île Crémieu, au nord, est un chaî-

Paysage du Chambaran.





Le Dauphiné

non jurassien réuni à la région par un caprice du Rhône.

La **plaine de Valence**, à la confluence de l'Isère et du Rhône, présente un caractère méridional par la sécheresse de son climat, accentué par le mistral. L'irrigation et le fort ensoleillement permettent la culture intensive des arbres fruitiers.

Les Préalpes. Au nord, la **Chartreuse** et le **Vercors** se présentent comme de vastes forteresses aux rebords abrupts, entaillées par quelques gorges profondes qui en permettent l'accès. Les abondantes précipitations font prospérer d'immenses forêts et de gras pâturages. Aux ressources de l'agriculture, essentiellement l'élevage et les productions laitières, viennent s'ajouter celles liées au tourisme : climatisation, randonnées en moyenne montagne l'été, ski de fond et de randonnée l'hiver.

Au sud, le **Diois** et les **Baronnies** offrent un relief plus tourmenté. Les calcaires moins épais ont mal résisté à



Pâturages en Chartreuse.

l'érosion et ont laissé se former une mosaïque de crêtes et de dépressions. Ces paysages rudes ainsi que la sécheresse du climat ont provoqué un exode massif et l'abandon des sols les plus pauvres au profit d'une agriculture de vente : vignes de Die (clairète), agneaux, lavande.

Plus à l'est, le **Dévoluy** présente de vastes pentes sauvages aux sommets dénudés, tandis que la petite dépression du **Bochaine** autorise les communications nord-sud par la val-

lée du Buëch (du col de la Croix-Haute à Sisteron), et ouest-est (de la vallée de la Drôme à Gap).

Les massifs centraux. Constituées de roches cristallines soulevées à l'ère tertiaire et dégagées de leur revêtement de sédiments, la chaîne de **Belledonne**, le massif des **Grandes-Rousses**, les massifs de l'**Oisans** et des **Écrins** sont le domaine de la haute montagne rocheuse, offrant aux alpinistes leurs pentes extrêmes et



À gauche : Le Diois, du col de la Grimone.

Rabou, sur le flanc sud du Dévoluy.





Oisans : le cirque de Font-Turbat.

leurs sommets surgissant des glaciers. Les randonneurs peuvent aussi admirer ces « monstres sacrés » que sont la Meije (3 983 m), le mont Pelvoux (3 932 m) en empruntant les vallées étroites (Vénéon, Vallouise, Valgaudemar) pénétrant au cœur du massif des Écrins. Seule la barre des Écrins (4 102 m) joue la « diva » et ne se laisse découvrir qu'au prix de quelques heures de marche supplémentaires. La pratique du ski alpin bénéficie d'un enneigement généreux et d'équipements de qualité : Champrousse, L'Alpe-d'Huez, Les Deux-Alpes, Puy-Saint-Vincent, Orcières-Merlette possèdent d'importantes capacités d'hébergement et des domaines skiables répondant à tous les niveaux d'exigence (voir p. 125).

La zone intra-alpine. Les massifs du **Briançonnais**, du **Queyras** et de l'**Ubaye** (photo p. 8) sont adossés à la frontière italienne et séparés des massifs centraux par la vallée de la Durance. Ces montagnes ramassées et aux formes

Sur les pentes des Grandes Rousses.

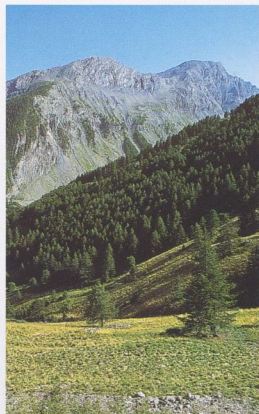


complexes se composent de roches cristallines et sédimentaires métamorphisées, mélangées à des grès quartzites, des calcaires dolomitiques et des schistes lustrés transportés d'Italie par des nappes de charriage. Malgré son altitude élevée, cette région se distingue par une importante présence humaine, favorisée par un climat lumineux et sec, compensé par le ruissellement de l'eau, et l'existence relativement importante — pour une zone de haute montagne — de terres cultivables issues de roches tendres. Ainsi, Saint-Véran (photo p. 8), au cœur du Queyras, demeure la plus haute commune d'Europe, à 2 041 m.

Les vallées. Le sillon du Grésivaudan (vallée de l'Isère), entre Belledonne et Chartreuse, les vallées de la Drôme,



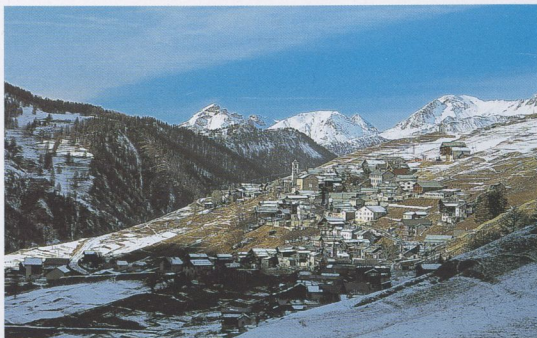
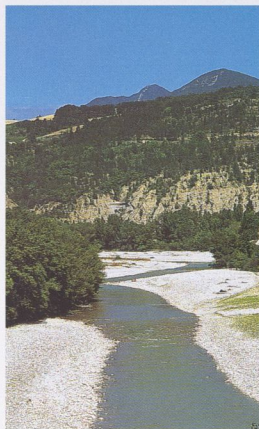
Le Dauphiné



Ubaye : montagne de Parpaillon.

du Drac, de la Durance, de la Romanche et de la Guisane sont les traits d'union entre les régions du Dau-

La vallée de la Drôme.



Queyras : Saint-Véran, le 21 décembre à 13 heures.

phiné aussi bien que des routes d'accès vers la Savoie, la vallée du Rhône et la Provence. Ces cours d'eau ont été aménagés pour produire de l'électricité : barrages du Chambon sur la Romanche, du Sautet sur le Drac et de Serre-Ponçon sur la Durance. Grâce à cette houille blanche, l'industrialisation s'est développée dès la fin du siècle dernier en Dauphiné : aluminium, électrochimie autour de Grenoble se sont ajoutés

à l'industrie papetière, liée aux importantes zones boisées.

Les terres cultivables, bien précieux dans cet environnement montagneux, disparaissent inexorablement au profit de l'urbanisation et des voies de communication. Le Grésivaudan, qui fut une des régions agricoles les plus prospères des Alpes, est aujourd'hui l'illustration la plus frappante de ce phénomène.

Le Grésivaudan, au pied de Belledonne.

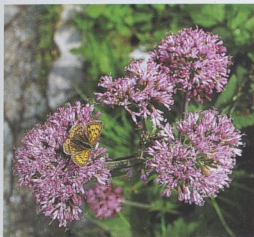




LA NATURE EN DAUPHINÉ

LA FLORE

Adénostyle tomenteuse : floraison de juin à septembre sur les éboulis jusqu'à plus de 2 000 m.



Arnica des montagnes : floraison de juin à septembre dans les prairies et bois clairs, jusqu'à plus de 2 500 m.

Digitale à grandes fleurs : ▷ floraison de juin à septembre, généralement en dessous de la limite de la forêt.



Bleuet de montagne : floraison de mai à août sur les pelouses et dans les sous-bois d'altitude, jusqu'à 2 000 m.



Épilobe en épi : floraison de juin à septembre en bordure de chemins, sur éboulis, jusqu'à plus de 2 000 m. Sa hauteur peut atteindre 2 m.



Lis orangé : floraison de mai à août dans les prairies, broussailles et fissures de rochers, jusqu'à plus de 2 000 m.



◁ **Joubarbe à toile d'araignée** : floraison de juin à septembre sur pelouses rocailleuses et fissures de rochers, jusqu'à 3 000 m.

Rhododendron : floraison de juin à août sur éboulis et bois clairs, jusqu'à plus de 2 500 m.





Le Dauphiné

L'étagement de la végétation. Le développement des plantes et la vie des animaux sont subordonnés en montagne à des conditions climatiques particulières, caractérisées par de forts contrastes entre les saisons (basses températures en hiver, et fort rayonnement solaire, riche en ultra violet, l'été) et aux effets de l'altitude (la température baisse de 0,6 °C tous les 100 m), qui déterminent les « étages de végétation ». Les limites de ces étages sont également conditionnées par l'exposition des versants. Sur l'ubac, exposé au nord, une plus forte humidité favorise la croissance des arbres tandis que l'adret bénéficiant d'une exposition au soleil prolongée porte une végétation plus clairsemée, limitée en outre par l'intervention de l'homme (cultures, habitat).

Étage des collines : jusqu'à 900-1 100 m. Les différences avec la plaine sont peu marquées. Une partie des forêts sont remplacées par des cultures.

Étage montagnard : de 700-1 200 m à 1300-1 700 m. C'est le domaine des forêts mixtes (feuillus et conifères), laissant place par endroits aux prairies de fauche.

Étage subalpin : de 1 300-1 700 m à 2 000-2 400 m. Forêts de résineux sur les ubacs, pâturages et prés de fauche sur les adrets.

Étage alpin : de 2 000-2 400 m à 2 700-3 000 m. Les arbres laissent la place aux petits végétaux et à la pelouse rase.

Étage nival : au-delà de 2 700-3 000 m, on entre dans un domaine essentiellement minéral où ne subsistent que mousses et lichens.

Le **sapin**, de même que le **hêtre** auquel il est souvent associé, affectionne l'ombre et l'humidité des ubacs.



montagnard mais, plus résistant que celui-ci, s'accommode des conditions plus rudes de l'étage subalpin.



Ne supportant pas des températures inférieures à - 6 °C, il se limite à l'étage montagnard.

L'**épicéa**, reconnaissable à ses branches recourbées en « queue d'épagneul », accompagne le sapin à l'étage



Le **mélèze**, qui prend une belle couleur dorée en automne et perd ses feuilles en hiver, supporte un milieu plus sec. On le trouve donc souvent sur les versants ensoleillés de l'étage subalpin ; ses branches plus espacées permettent au gazon de prospérer dans les sous-bois.



Étages alpins (Haute Romanche).

Introduction



LA FAUNE

Les **marmottes**, rongeurs au pelage brun jaunâtre, vivent en communauté entre 1 400 m et 3 200 m dans les prairies bien exposées. Elles passent l'hiver en hibernation (battement du cœur ralenti et température du corps de 4 °C) dans un terrier dont elles ont creusé les galeries. Au printemps, les marmottes en sortent pour profiter des premiers rayons de soleil. C'est alors la saison des amours : l'accouplement a lieu dans le terrier, et la naissance des petites marmottes se produit après cinq semaines de gestation. L'été, les marmottes partagent leur temps entre l'absorption de nourriture (racines, végétaux) et le repos, étendues sur les rochers, pour reconstituer d'importantes réserves de graisse indispensables à leur survie pendant l'hiver.

Le **chamois** appartient à la famille des ruminants et vit entre 1 500 m et 3 000 m dans les alpages et les éboulis qu'il parcourt avec agilité à la recherche de nourriture. En été et en hiver, les femelles et les jeunes vivent ensemble tandis que les boucs et les vieilles chèvres demeurent solitaires.

Lors de la période du rut, en novembre et décembre, leur pelage s'assombrit et une raie de poils foncés se hérisse sur le dos des mâles, qui se combattent. L'hiver venu, les chamois se regroupent et descendent



Le chamois.

vers les forêts pour trouver de la nourriture sur les versants ensoleillés et dépourvus de neige. Les femelles mettent bas après cent soixante jours de gestation.



La marmotte.

Le **bouquetin** se reconnaît à sa silhouette trapue et à ses longues cornes annelées. Il a été réintroduit en France au début du ^{xx}e siècle. Les hardes, qui comptent jusqu'à trente individus, vivent tranquillement en été dans les alpages et les éboulis, à une altitude comprise entre 1 800 m et 3 500 m. Ils se nourrissent de graminées et de lichens. Les mâles restent entre eux, et rejoignent au début de l'hiver les femelles qu'ils se disputent en s'affrontant, heurtant avec violence leurs cornes. Les naissances ont lieu après une gestation de six mois.



Le chocard.

Le **chocard à bec jaune** vole à très haute altitude, exécutant des figures acrobatiques. Il vit en groupes pouvant atteindre cent individus. Coutumier des plus hautes montagnes, sa nidification peut se situer jusqu'à 3 400 m.

LES PARCS NATURELS

Parc naturel régional du Vercors :
(p. 34).

Parc national des Écrins : (p. 50).

Parc naturel régional du Queyras :
(p. 85).



Le bouquetin.



Le Dauphiné

HISTOIRE ET GRANDES FIGURES DU DAUPHINÉ

Préhistoire. Présence au magdalénien de tribus nomades (traces en Vercors), qui remontent les vallées de l'Isère, de la Drôme et de la Durance au fur et à mesure de la fonte des glaciers.

Au néolithique (- 2700), leur succèdent des peuples pasteurs et agriculteurs : site de Charavines, lac de Paladru (p. 18).

Protohistoire. Apparition de la civilisation des métaux, venue d'Italie, puis de populations d'origine ligure.

Les Allobroges. Au ^{VI}e siècle av. J.-C., ils repoussent les Ligures vers les montagnes. Ils fondent Vigena (Vienne) et Cularo (Grenoble) avant d'être soumis par Rome en 121 av. J.-C.

443-534. Domination des Burgondes, venus du Rhin. Nombreux morcellements et remembrements puis tutelle des rois de Bourgogne.

1030. Naissance de l'État féodal par le rattachement au fief du comte d'Albon, Guigues I^{er}, du Briançonnais, du Champsaur, du Grésivaudan et de l'actuel Bas-Dauphiné.

1192. Guigues VI porte le titre de « dauphin », surnom donné à son

ancêtre Guigues IV un siècle plus tôt par sa mère anglaise, d'après le prénom Adolphe (Dolphin). L'État s'appelle désormais Dauphiné. Acquisition de l'Embrunais et du Gapençais.

1349. « Transport du Dauphiné à la France ». Vente par Humbert II, affaibli, de l'État delphinal au roi de France. Le fils aîné du roi en obtient l'apanage et porte désormais le titre de Dauphin.

1453. Création du parlement de Grenoble par le dauphin Louis II, futur roi Louis XI.

1628. Le Dauphiné est placé sous l'autorité directe d'un intendant royal.

1763. Le parlement de Grenoble affronte l'autorité royale.

1788. Révolution dauphinoise : « Journées des Tuiles ». Assemblée de Vizille (p. 32).

1791. Division du Dauphiné en trois départements : Hautes-Alpes, Drôme et Isère.

1858. Création de la ligne de chemin de fer Paris-Grenoble.

1869. Usine de Lancey, près de Grenoble, fonctionnant à l'électricité



Humbert II.

d'origine hydraulique (« houille blanche »).

1942-44. Maquis du Vercors, forteresse de la Résistance (p. 35).

1968. Jeux Olympiques d'hiver à Grenoble.

Pierre Terrail, seigneur de Bayard (1476-1524), le bon « Chevalier sans peur et sans reproche », né à Pontcharra.

François de Bonne, duc de Lesdiguières (1543-1626), homme de guerre et chef des protestants, promu par Henri IV gouverneur du Dauphiné. Il fit prospérer Grenoble par une administration éclairée.

Mounier (1758-1806) et **Barnave** (1761-1793), animateurs et théoriciens de l'Assemblée de Vizille qui, en 1788, vote une résolution exigeant la liberté individuelle et la réunion des états généraux, idées fondatrices de la Révolution française.

Casimir Périer, banquier, Premier ministre de Louis-Philippe de 1831 à 1832.

Henri Beyle (1783-1842) publie sous le pseudonyme de **Stendhal** *Le Rouge et le Noir* et *La Chartreuse de Parme*. Libre penseur, il fait l'éloge de l'énergie associée à la passion. Son enfance grenobloise est présente dans le récit autobiographique *Vie de Henry Brulard*.

Vaisselle de table du site néolithique de Charavines (p. 18).
Centre de documentation de préhistoire alpine, Grenoble.

